



FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS

Qualification complémentaire **Activités Physiques et Sportives sur Prescription Médicale (APSPM)**



**Date 24,25,26 février
et 25,26 mars 2023**

Certification le 25,26 avril 2023

Lieu : CREPS de Bordeaux 653 cours de la libération 33405 Talence



Objectifs

Cette formation a pour objectif de rendre les stagiaires capables de préparer, accueillir et animer une séance sportive pour un public avec une prescription médicale

Contenus

- Prise en compte de la singularité des pratiquants.
- Promotion de l'éducation pour la santé.
- Evaluation de la situation initiale du pratiquant.
- Conception, planification, mise en œuvre et évaluation d'un programme d'activités physiques pour ce public.
- Bien réagir face à un accident au cours de la pratique.
- Identification des caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Coût

- 800€
- Financement possible via le CPF, les OPCO, Pôle Emploi...

Prérequis

- Titulaire d'un CQP éligible (Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle).
- Titulaire du PSC1 (Prévention Secours Civique de niveau 1) ou équivalent.

Durée : 39 heures (du positionnement à la certification) - 10 heures d'alternance

CONTACT

Coordonnateur pédagogique : Mme Lydie Battaglia
Tél. 06 99 30 39 36 – email : lydie.battaglia@sportspourtous.org
Référént administratif : Mme Karine Deschamps
Tél. 06 45 97 58 61 – email : pat.na@sportspourtous.org
Plus d'informations sur www.sportspourtous.org